

prise en compte de manière croissante par les institutions transnationales telles que l'OCDE et la Banque mondiale ; l'Union européenne en a fait l'un de ses chevaux de batailles. La plupart des pays européens ont progressé, par exemple, dans le domaine des congés parentaux. De même, dans des États traditionnellement en retard pour ce qui concerne l'accueil collectif, des inflexions impor-

tantes ont eu lieu, notamment en Allemagne et au Royaume-Uni. Leur l'objectif, aujourd'hui, est de créer des services universels. Le renouvellement de l'exercice est donc souhaitable et attendu !

Jérôme Minozio

CNAF – Direction des statistiques,
des études et de la recherche

Mary Daly et Katherine Rake

Gender and the welfare state. Care, work and welfare in Europe and the USA

2003, Polity Press, 212 pages.

Depuis une quinzaine d'années, les relations entre les rapports de genre et l'État-providence sont au cœur des études dites « de genre » (*gender studies*) et font aujourd'hui l'objet d'une littérature comparative importante (1). L'ouvrage de Mary Daly et Katherine Rake s'inscrit directement dans ce courant de recherches, en prenant appui sur les résultats de nombreux travaux menés précédemment, tout en les explorant plus spécifiquement et en les confrontant à des données empiriques actuelles.

L'objectif des deux auteures est d'apporter des éléments de réponse à une question claire : de quelles façons les États-providence affectent-ils les relations de genre ? Formulées d'emblée comme postulats de départ de l'ouvrage, plusieurs convictions sont à l'origine de cette question. En premier lieu, M. Daly et K. Rake partent du principe que les politiques mises en œuvre dans le cadre de l'État-providence sont dirigées par certaines normes et valeurs fixes concernant les rapports entre les genres. Elles supposent ensuite que les rapports de genre se forment, en grande partie, en fonction des actions publiques menées par l'État-providence et, enfin, que ce dernier exerce une influence plus ou moins directe sur les rapports de genre par son rôle dans la distribution des ressources, des positions sociales et des relations de pouvoir. Ces mêmes convictions justifient l'intérêt de l'ouvrage, notamment en période de réformes sociales importantes où le changement des rôles et des relations entre les

deux sexes tient incontestablement une place majeure, comme en témoigne l'intérêt public croissant pour les problèmes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Partant de ces perspectives, et afin de cerner les interconnexions multiples entre rapports de genre et État-providence, M. Daly et K. Rake proposent trois entrées : le soin aux autres (*care*), le travail rémunéré (*work*) et le bien-être (*welfare*). Il s'agit de trois sphères de la société qui déterminent fortement les conditions et les formes de vie des femmes à un niveau microéconomique, en particulier dans leur rapport avec le genre masculin. En même temps, ces sphères représentent des fonctions clés pour toute société moderne à un niveau macroéconomique. Un chapitre de l'ouvrage est consacré à la compréhension du rôle de chacune de ces entrées dans l'analyse des relations qui se lient entre genre et État-providence. Confrontant les connaissances développées dans la littérature existante aux observations venant des divers terrains nationaux, les auteures montrent ainsi que l'organisation de la prise en charge des personnes dépendantes (jeunes enfants et personnes âgées en premier lieu) au sein d'une société est en lien direct avec les possibilités pour les femmes d'occuper un travail rémunéré, d'accéder aux positions de pouvoir et de créer des ressources financières propres. Les conditions du « *care* », tant en termes de parentalité, d'exercice d'un métier dans les structures de garde

(1) Voir notamment Lewis J., 1992, *Gender and the development of welfare regimes*, *Journal of European Social Policy*, 2 (3), 159-73 ; Orloff A., 1993, *Gender and the social rights of citizenship: the comparative analysis of gender relations and welfare states*, *American Sociological Review*, 58 (3), 303-28 ; Sainsbury D., 1994, *Gendering the Welfare State*, Sage, Londres.

ou de capacité d'accueil des structures représentent donc une variable explicative forte pour comprendre les constellations de genre et les inégalités qui persistent encore entre les hommes et les femmes, les pères et les mères, dans les différents États-providence.

Ces mêmes principes s'appliquent à l'organisation du travail rémunéré. Les rapports complexes des femmes, notamment des femmes mariées et des mères, au monde professionnel ont donné lieu à une littérature importante dont les conclusions se voient, elles aussi, confirmées par cet ouvrage. Ainsi, on observe que le niveau de participation des femmes à l'activité professionnelle varie selon les contextes nationaux et les choix opérés en matière d'État-providence, tout comme le niveau de rémunération, la structuration verticale ou horizontale des emplois occupés et la durée de l'emploi, en continuité comme en nombre d'heures. Les explications mises en avant par les auteures à l'égard de la dimension « travail » concernent surtout les possibilités de l'État-providence d'agir comme un employeur – pour les femmes tout particulièrement, dans le secteur public – d'intervenir pour réguler le marché du travail ou, encore, de permettre la redistribution des ressources afin d'effacer l'importance tenue autrefois par la situation familiale.

Quant à l'entrée « bien-être » M. Daly et K. Rale l'examinent à la fois sous l'angle de la situation économique des familles, en tenant compte du fait que c'est un homme ou une femme qui en est le responsable, et sous l'angle des ressources individuelles des hommes et des femmes au sein même d'un foyer, tant en terme d'argent que de temps. Il s'agit ici de montrer, d'une part, sous quelles conditions et à partir de quels critères l'État-providence parvient à intégrer les hommes et les femmes dans l'ordre économique et social et, d'autre part, quelle importance le foyer, ou la sphère familiale, occupe en tant que lieu de redistribution de ressources entre hommes et femmes.

Plaçant ces différentes dimensions dans un cadre comparatif, l'ouvrage met en évidence l'universalité du phénomène de persistance des inégalités entre les genres. L'étude comprend sept pays européens plus les États-Unis, huit cas nationaux présentant des choix fort variés en matière d'organisation de l'État-providence. La Suède est prise en exemple, pays dont l'État-providence est fort et à visée universaliste et où le principe de l'égalité entre les sexes guide explicitement les politiques sociales. L'Italie est considérée comme un cas opposé, compte tenu du poids de la famille dans la provision des services comme dans la redistribution des ressources entre les sexes. Un autre cas distinctif est représenté par les États-Unis où les choix se

sont plutôt portés sur le fonctionnement du marché et sur des solutions à caractère privé, au détriment de l'intervention publique. Comme pays intermédiaires, afin d'approfondir et de spécifier les résultats de la comparaison, sont présents la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Irlande et le Royaume-Uni. L'étude de ces pays permet de souligner les mêmes constats d'un marché du travail où domine encore le primat masculin sexuellement ségrégué et marqué par des inégalités entre les sexes, d'un partage inéquitable des ressources entre hommes et femmes, d'une responsabilité non partagée du travail domestique entre les parents, d'une intervention publique insuffisante en matière de prise en charge des personnes dépendantes, et d'une société où les femmes continuent à occuper des positions relativement faibles dans le système économique et social ; leurs différences sont également mises en lumière à travers l'aspect comparatif de l'étude.

En effet, un deuxième apport de l'ouvrage consiste à nuancer les premières constatations et à montrer en quoi les différentes formes d'État-providence produisent des variations nationales dans les rapports de genre. Ainsi, les possibilités de combiner la maternité et un emploi sont davantage développées en Suède qu'en Irlande, ou en Italie où l'influence catholique freine encore l'évolution. Dans certains cas, comme aux États-Unis notamment, M. Daly et K. Rake observent que les inégalités sociales entre les femmes peuvent être plus importantes que les inégalités entre les sexes. D'une façon globale, la situation économique des femmes vivant seules ou avec des enfants à leur charge est bien plus difficile dans les pays à État-providence libéral, tels que le Royaume-Uni ou les États-Unis, que dans les pays à État-providence continental, telle la France, ou social-démocrate, telle la Suède. En revanche, dans ce pays, les femmes manifestent une dépendance à l'égard de l'État-providence dans leur vie quotidienne qui semble plus importante qu'ailleurs. Au Royaume-Uni, en Irlande et aux Pays-Bas, cette dépendance s'exprime plutôt par le transfert des prestations sociales tandis qu'elle reste faible dans le cas de l'Italie.

L'état des lieux des dissemblances et des similitudes en terme de genre entre ces huit pays profondément distincts amène les auteures à remettre en cause la tendance de la littérature comparative à classer différents modèles d'État-providence en typologies. Par exemple, elles s'interrogent quant à la validité de la typologie de Gøsta Esping-Andersen, qui identifie un régime libéral, continental et social-démocrate (2) tout autant que celle proposée par Jane Lewis à partir du modèle de l'« homme gagne-pain » (3).

(2) Esping-Andersen G., 1990, *The three worlds of welfare capitalism*, Cambridge, Polity Press.

(3) Lewis J., *op. cit.*

Pour M. Daly et K. Rake, seule une combinaison équilibrée entre l'étude comparative et l'étude de cas, tenant compte autant des données quantitatives que qualitatives, permet la réalisation d'une analyse fine des relations qui se produisent réellement entre la forme de l'État-providence et les rapports de genre. À ce titre, cet ouvrage constitue une excellente introduction pour tous ceux et celles qui souhaitent poursuivre des recherches sur ce thème. Facile d'accès, et surtout très pédagogique, il synthétise les travaux substantiels menés cette dernière décen-

nie par la recherche sur le genre dans le domaine des politiques sociales, tout en offrant des exemples empiriques significatifs et qui soumettent à la discussion la définition des notions d'« État-providence », de « bien-être », de « travail » et d'« égalité dans les rapports de genre », notions fondamentales pour la compréhension de l'environnement actuel.

Alexandra Jönsson-Leclerc

Doctorante à l'Institut d'études politiques de Paris.
Lauréate de la bourse CNAF 2003

Informations sociales

N° 129 - Union européenne et droit de la famille

Où en est l'Union européenne dans ses rapports avec la famille ? Si elle a acquis, peu à peu, une compétence pour légiférer en matière familiale, quelles en sont les limites ? La question préalable est de nature politique : ce domaine appartient-il à l'Union européenne ou aux États ? Ce dossier d'**Informations sociales** privilégie une approche pragmatique, faisant le point sur les réalisations déjà effectuées, explorant celles qui sont en cours d'élaboration. Comment trouver les remèdes, pour les familles transfrontalières, aux questions posées par le divorce, la responsabilité parentale, l'enlèvement d'enfants ? Où en est-on en matière d'obligation alimentaire et de successions ? Quel est l'impact du droit social européen sur le droit des prestations familiales ? Les auteurs se risquent à une véritable pédagogie européenne, afin de rendre accessibles à tous les enjeux soulevés par les réponses à ces questions d'avenir.

CNAF - Service des abonnements - 32 avenue de la Sibelle - 75685 Paris cedex 14
Abonnement : 8 numéros = 33 € - 16 numéros = 58 € - le numéro = 5 € - numéro double = 8 €.